Centre
de services scolaire
de la Capitale
Québec

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025
ÉCOLE SAINT-PAUL-APÔTRE

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Saint-Paul-Apôtre, tenue le 25 février 2025 de18h30 à 20h45.

Sont présents :
M. Virgile Lautier, parent
Mme Valérie Carrier, parent
M. Thierno Hamidou Barry, parent
M. François Lachance, parent
M. Hugo St-Hilaire, parent substitut
Mme Julie Baril, enseignante
M. Andy Marois-Martinez, classe principale au service de garde
Mme Chantal Bédard, personnel de soutien (orthopédagogue)
Mme Francine-Dominic Gauthier, directrice

Étaient absents :
M. Karim Belmokhtar, parent
M. Yan Drolet, personnel de soutien, TES

Ouverture de la séance

1. Mot de bienvenue

À 18h35, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment un quorum.

2. Parole au public

Aucun.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Durée		
5 min.	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
15 min.	3.	Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025 A. Critères de sélection de direction d'école B. Réflexion pour l'anglais enrichi en 6e année C. Culture pour tous – École Hémisphère D. Fête de fin d'année E. Demande de réduction des dépenses des budget 2024-2025 des établissements

	Points de décision :	
15 min.	4.	Grille-matières 25-26 🗐
10 min.	5.	Cours d'arts en musique
5 min.	6.	Sorties éducatives 🗐
15 min.	7.	Contenus obligatoires en éducation à la sexualité et CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COPS) 🗐
10 min.	8.	Accès à la cour d'école
	Points d'information :	
10 min.	9.	Partage des sommes du reliquat 🗐
10 min.	10.	Campagnes de financement – sorties scolaires 🗐
10 min.	11.	Services aux élèves : Aide aux devoirs et leçons 🗐
10 min.	12.	Agrandissement
15 min.	13.	Vécu de l'école A. Résultats de l'équipe de basket, les Tigres de Saint-Paul-Apôtre B. Nos bons coups C. Une élève qui se démarque en 5e année
5 min.	14.	Informations du service de garde
10 min.	15.	Mot du représentant au comité de parents
5 min.	16.	Mot du représentant de la communauté
	17.	Autres sujets : • Application Poki • Comité de la rentrée
	18.	Levée de la séance

CE-24-25-18

Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025

Il est proposé que soit adopté, tel que modifié, l'ordre du jour en ajoutant le point suivant dans autres sujets : Comité de la rentrée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A. SUIVI - Critères de sélection de direction d'école

M. François Lachance finalisera la lettre avec les dernières statistiques des écoles qui ont des directions adjointes au CSS, pour ensuite la transmettre cette lettre au Centre de services scolaire.

B. SUIVI - Réflexion pour l'anglais enrichi en 6e année
Après analyse et réflexion, l'équipe-école a pris la décision de conserver le statuquo de la grille-matières offerte aux élèves de la 6e année. Conséquemment, tous les élèves de la 6e année pourront bénéficier de 10 périodes d'anglais sur un cycle de 10 jours.

C. SUIVI - Culture pour tous – École Hémisphère
Ce point de suivi est reporté à la prochaine rencontre. Cette offre sera proposée à la prochaine assemblée générale des enseignants le 26 mars 2025.

D. SUIVI – Fête de fin d'année
Il a été demandé par les membres du CÉ que la grande fête de la fin de l'année, pour la dernière journée d'école, le 23 juin soit déplacée le vendredi 20 juin pour qu'un plus grand nombre d'élèves participent à cette fête. Cette demande sera discutée en assemblée générale des enseignants en février.

Pour donner suite aux discussions avec l'équipe-école, il est maintenu que lors de la dernière journée d'école, le 23 juin, que la grande fête de la fin de l'année se termine à 13h30 pour faire un horaire continu.

Nous comprenons que des familles seront possiblement déjà en vacances le lundi 23 juin, mais il n'est pas possible de terminer l'école avant cette journée. Selon la loi de l'instruction publique, notre institution a l'obligation de respecter le calendrier scolaire qui est de 180 jours d'école.

Afin d'offrir à tous les élèves un beau moment de festivité, pour la fin des classes, nous avons déjà réservé des jeux avec animation pour le vendredi 20 juin, ainsi que pour le lundi 23 juin.

E. SUIVI – Demande de réduction des dépenses des budgets 2024-2025 des établissements
Pour faire suite à l'effort budgétaire exigé par le ministère de l'Éducation pour l'année 2024-2025, ce budget a été réparti par école en fonction du nombre d'élèves au 30 septembre 2024. Notre école aura à redonner la somme de 8 921 $. Une somme de 4 000$ avait été réservée en prévoyance des dépenses imprévues. Pour la somme restante, elle sera prise dans le budget de fonctionnement de l'école pour l'année 2024-2025 pour éviter d'enlever des services aux élèves.

CE-24-25-19

Il est proposé et résolu que soit adopté le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

POINTS DE DÉCISION

CE-24-25-20

4. Grille-matières 2025-2026
Présentation de la grille-matière par la direction de l'école Mme Gauthier.
La grille-matière 2025-202 est reconduite sans modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ SANS MODIFICATIONS

CE-24-25-21

5. Cours d'arts en musique

Dans un contexte de rareté d'enseignant qualifié en musique, la direction d'école demande l'approbation de CÉ que l'enseignant remplaçant puisse offrir un autre cours aux élèves que la musique. Le régime pédagogique (Loi sur l'instruction publique) sera respecté puisque ce cours sera remplacé par un cours dans le domaine des arts, soit par un cours d'art dramatique, d'arts plastiques ou de la danse. Cette mesure exceptionnelle est viable seulement pour l'année 2024-2025.

Il est proposé et résolu que soit adopté la possibilité d'offrir un autre cours que la musique pourvu que celui-ci soit indiqué dans le domaine des arts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-24-25-22

6. Sorties éducatives

Les membres du CÉ approuvent la sortie éducative le 3 juin aux Camps Odyssée selon l'accord avec Le Port de Québec. Les frais de visite seront défrayés par Le Port de Québec.
Il n'y a donc aucun frais à payer par l'école. Les groupes concernés sont les élèves de 5e année et les élèves de 5e/6e année.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-24-25-23

7. Contenus obligatoires en éducation à la sexualité et CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COPS) 2024-2025

Le nouveau programme CCQ, Culture et Citoyenneté Québécoise, inclut quelques éléments des contenus obligatoires en éducation à la sexualité, cependant les enseignants doivent compléter avec des ateliers complémentaires.

Chacun des contenus présentés est validé préalablement par des ressources expertes. Les enseignants ont accès à des ressources pédagogiques régionales validées par des conseillers pédagogiques et sexologues.

La planification des contenus telle que présentée est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-24-25-24

8. Accès à la cour d'école

Modification pour l'accès à la cour pour les départs des élèves entre 15h15 et 15h30. Il sera demandé aux parents ces consignes. Aucun parent ne doit accéder à la cour entre 15h15 à 15h30 pour faciliter la gestion du départ des enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde. Nous demandons aux parents d'attendre du côté du trottoir. L'appel parent débutera seulement à partir de 15h30 à la porte 3 des modulaires.

Concernant les demandes de changement d'heure du départ ou autre changement, le service de garde reçoit un nombre important de messages des parents chaque jour. Ces messages constituent souvent des demandes de changement en lien avec le départ des enfants. Pour des raisons de

sécurité, de nouvelles balises seront effectives pour informer le service de garde des changements de fin de journée. Il est demandé de laisser un message courriel à l'adresse du service de garde, pour toutes informations relatives au départ de votre enfant avant 11 h le matin.

Ces modifications telles que présentée sont ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

CE-24-25-25

POINTS D'INFORMATION

9. Partage des sommes du reliquat

L'école Saint-Paul-Apôtre est considérée au niveau 9 par rapport au seuil de défavorisation et 7 pour l'IMSE, Indice de Milieu Socio-Économique. Cette répartition du budget du reliquat, apporte un montant de 17 522$, mais nous avons des paramètres à considérer dans la répartition. C'est seulement pour les familles en besoins financiers (voir documents joints). Nous avons jusqu'au 31 mai 2025 pour dépenser ce montant. Celui-ci est transférable pour l'année 2025-2026. Un suivi sera fait au CÉ à la fin de l'année.

10. Campagnes de financement – sorties scolaires

Il y a plusieurs campagnes de financement pour venir en aide aux parents afin de payer les frais reliés aux diverses sorties scolaires. Il y aura une deuxième campagne de financement pour diminuer les coûts reliés au Camp Trois-Saumons. Il y a aussi les dîners pizza qui permettent d'amasser des fonds.

11. Services aux élèves : Aide aux devoirs et leçons

Le recrutement pour l'aide aux devoirs et leçons demeure un enjeu important. Nous avons dû augmenter la rémunération pour que ce service soit offert par des personnes qualifiées. Près de 56 élèves ont bénéficié de ce service.
En résumé : Période du 18 février au 10 avril, les mardis et jeudis après l'école. Il y a 2 blocs de 30 minutes par groupe de quatre élèves. Service offert de la 1re à la 6e année.
Nous avons besoin de 5 enseignants pour combler l'aide aux devoirs pour chacune des journées. L'organisation de ce service demande une planification importante.

12. Agrandissement

Discussion concernant l'avancement des travaux. Nous sommes dans la planification des achats importants pour ce projet. Le choix judicieux des matériaux est une priorité pour éviter les dépassements du budget. Une grande fébrilité est ressentie devant la nécessité de faire les bons choix d'achat.

Il est prévu que la nouvelle partie soit livrée pour la rentrée scolaire des élèves malgré les défis rencontrés.

13. Vécu de l'école

a. Résultats de l'équipe de basket, les Tigres de Saint-Paul-Apôtre

L'équipe de basquet de l'école a remporté la médaille d'argent. Trois tournois ont eu lieu cette année. L'année précédente, une médaille d'or avait été obtenue.

b. Nos bons coups

Plusieurs activités scolaires et événements réussis

- Vaccination réussie des élèves de 4e année.
- Sortie scolaire en autobus pour les élèves de 3e et 4e année.
- Succès des événements scolaires : Saint-Valentin, bingo et fête des neiges.

Préparation et financement d'activités scolaires

- Préparation minutieuse des plans et explications des activités.
- Demande de subventions obtenue pour réduire les coûts, incluant 1848 dollars pour les autobus.
- Préparation des repas de financement (pizza) assurée par une enseignante et ses élèves.

Participation d'une élève de 5e année Masterchef Junior. Nous sommes bien fiers.

14. Informations du service de garde

Défis pour la recherche de personnel additionnel pour le service de garde. Le processus de recrutement est long et complexe. Nécessité de trouver des solutions pour pallier le manque de personnel. Des activités sont à venir pour animer les enfants qui sont au service de garde.

La cour d'école demeure un défi pour que les élèves jouent et s'amusent sur la cour. Nous devons attendre la fonte des neiges pour apporter des solutions à l'accumulation d'eau. La direction est bien au courant de cette situation et les services ressources matériels en sont régulièrement informés.

15. Autres sujets

– **Application Poki**

Discussion sur cette application qui regroupe plusieurs jeux qui semble inoffensifs pour jouer à des jeux ludiques, mais il y a aussi des jeux sur cette application qui sont conçus pour accroître le niveau de dopamine chez les enfants. Il est important de se questionner comme équipe-école sur l'impact de certains jeux vidéo. Il y a une préoccupation croissante concernant les effets négatifs des écrans sur le développement neurologique des enfants. Une vigilance est demandée pour la supervision des jeux ludiques en classe.

16. Rencontre au comité de parents

Aucun.

17. Mot du représentant au comité de parents

Aucun

18. Levée de l'assemblée

CE-24-25-26

À 20h50**,** l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu que soit levée la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

_____ _____

Francine-Dominique Gauthier, directrice Virgile Lautier, président